

ENGAGEMENT NO 3

Référence : Audience du 29 août 2003

Demande : Répondre à la question SÉ-AQLPA-7 (engagement à la requête de S.É./AQLPA).

SÉ-AQLPA-7 - Il ressort du tableau de la page 23 du rapport d'Optima que sur 803 des personnes interrogées du secteur UDT, 49 ne sont classés ni comme usagers du gaz naturel, ni comme non usagers du gaz naturel, bien qu'ayant répondu à d'autres questions. Veuillez expliquer pourquoi. Comment se faisaient les sauts de questions pour ces 49 répondants?

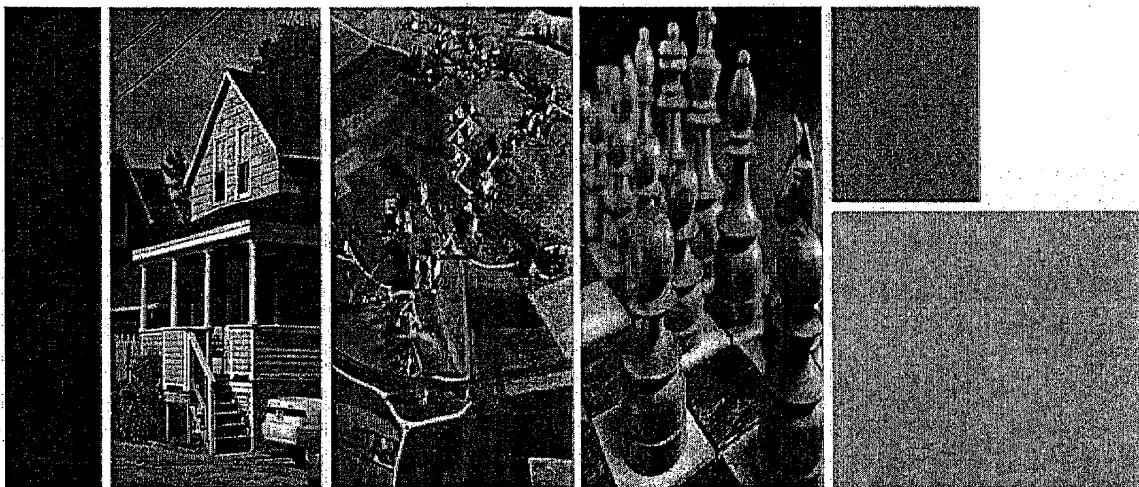
Réponse : Voir document ci-joint d'Optima.

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3510-2003
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 21 août 2003
Pièces n°: SCGM-9

Document 11



Une vision d'affaires à un niveau stratégique!



www.optimarketing.com
1.877.978.9977

Précision sur les résultats des sondages

21 Août 2003

EXPLICATIONS DU NOMBRE DE RÉPONDANTS

1. Pourquoi la somme de la taille des échantillons des usagers et non-usagers du gaz naturel de la clientèle UDT n'arrive pas à 803 répondants?

Le nombre de répondants usagers du gaz naturel est bien de 358 répondants et celui des non-usagers du gaz naturel est de 396 répondants pour la clientèle UDT. La différence avec la taille de l'échantillon total des répondants est dû aux répondants qui n'ont pas été codé « usagers » ou « non-usagers ». Ceci s'explique par le fait que le répondant a mentionné « (ne sais pas) NSP/(ne répond pas) NRP » à la question sur la source d'énergie utilisée par les appareils mentionnés de la question précédente. Par conséquent, si le répondant ne répond pas à la question, on ne peut pas supposer qu'il est usager du gaz naturel ou non-usager. De ce fait, en analysant la fréquence de cette question, on retrouve 49 répondants dans le sondage auprès de la clientèle UDT qui n'ont pas précisé la source d'énergie utilisée. D'ailleurs, l'écart est le même dans les tableaux des pages 23-24 et 27.

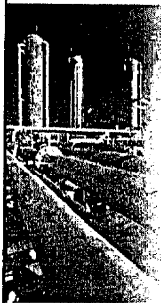
2. Quel est le nombre de répondants dans le sondage auprès de la clientèle MUL (4-10 unités) qui ne sont pas usagers du gaz naturel?

Le nombre de répondants qui ne sont pas usagers du gaz naturel pour la clientèle MUL (4-10 unités) est de 13 répondants. Ce nombre était insuffisant pour effectuer des analyses de fréquence auprès des répondants non-usagers du gaz naturel faisant partie de la clientèle MUL (4-10 unités).

3. Dans la clientèle MUL (4-10 unités), dans le tableau de la page 23 de l'étude, on retrouve 187 répondants usagers du gaz naturel et dans le tableau de la page 24, on retrouve 196 répondants usagers du gaz naturel, d'où provient cette différence?

La taille de l'échantillon indiqué dans le tableau de la page 24 est sur le nombre de client et non des utilisateurs. Par conséquent, la taille de l'échantillon des usagers du gaz naturel aurait dû être de 187 répondants dans le tableau au lieu des 196 répondants qui sont des clients de Gaz Métropolitain. Toutefois, les pourcentages sont ceux en fonction des usagers, suite à la vérification dans la base de données des sondages.

Plan d'approvisionnement 2004-2006



 **Gaz
Métropolitain**
Source d'avenir

Original : 20 août 2003

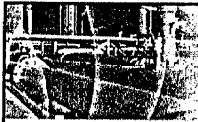
SCGM - 4, Document 12
10 pages en liasse



Table des matières

- Prévion de la demande
- Comparatif des scénarios
- Approvisionnement
- Fourniture de gaz naturel
- Transport
- Équilibrage
- Conclusion

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3510-2003
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 21 août 2003
Pièces n°: SCGM-4
document 12



Prévision de la demande

• SCÉNARIO DE BASE

– Position concurrentielle anticipée

- Marché de la grande entreprise
 - Non favorable face au mazout n° 6
- Marché résidentiel
 - Non favorable face au mazout n° 2
 - Non favorable face à l'électricité régulière
- Marché commercial
 - Non favorable face au mazout n° 2
 - Favorable face à l'électricité régulière
 - Non favorable face à la bi-énergie

– Croissance économique soutenue

• SCÉNARIO FAVORABLE

– Position concurrentielle favorable dans le marché de la grande entreprise (principalement service interruptible)

3



Plan d'approvisionnement 2004-2006
Prévision de la demande

Comparatifs des scénarios

 **Gaz Métropolitain**
Source d'avenir

Scénario de base
Livraisons globales gaz naturel 2004-2006
Petit et moyen débits et ventes grandes entreprises
(avant interruptions)

Description	10 ⁶ m ³			Variation annuelle moyenne
	2004	2005	2006	
Service continu				
PMD	2 843,7	2 917,5	2 998,7	2,7 %
VGE	1 646,5	1 748,4	1 786,7	4,3 %
Sous-total	4 490,2	4 665,9	4 785,4	3,3 %
Service interruptible				
VGE	897,2	781,8	734,1	(9,1 %)
Total	5 387,4	5 447,7	5 519,5	1,2 %

60,3 71,8

- Croissance économique soutenue
- Position concurrentielle favorable face à l'électricité régulière (sans marché résidentiel)
- Nouvelles implantations industrielles en 2003-2004 et biogaz
- Non renouvellement des contrats à échéance
- Consommation = OMA

4



Comparatifs des scénarios

Scénario favorable
Livraisons globales gaz naturel 2004-2006
Petit et moyen débits et ventes grandes entreprises
(avant interruptions)

Description	10 ⁶ m ³			Variation annuelle moyenne
	2004	2005	2006	
Service continu				
PMD	2 843,7	2 917,5	2 998,7	2,7 %
VGE	1 646,5	1 926,3	1 964,6	9,7 %
Sous-total	4 490,2	4 843,8	4 963,3	5,3 %
Service Interruptible				
VGE	897,2	1 492,1	1 507,8	34,0 %
Total	5 387,4	6 335,9	6 471,1	10,1 %

948,5 135,2

- Idem au scénario de base
- Nouvelles implantations industrielles en 2003-2004, biogaz et retour de production de l'étranger au Québec
- Renouvellement des contrats à échéance
- Consommation > = OUMA
- Récupération de clients au mazout

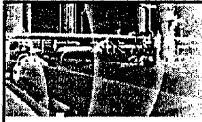
5



Approvisionnement

- But : Minimiser le coût total d'utilisation du gaz naturel pour nos clients
 - Gestion contractuelle
 - Gestion des opérations
- Recherche d'alternatives à TCPL

6



Fourniture de gaz naturel

- Positionnement à Dawn
- AECO
 - Indice reconnu et bonne liquidité
 - Achats à indices et spot
 - Prime, cote de crédit et expérience passé
- DAWN
 - Pas d'indice reconnu et liquidité incertaine
 - Achats à indices faits à l'avance avec l'indice AECO
 - Prime, cote de crédit et crédibilité

7



Transport

- Non-renouvellement de volumes sur le réseau de TransCanada
- Restructuration de notre portefeuille de contrats LH et SH
- SCGM surveille la disponibilité du transport LH

8



Équilibrage

- Coût de l'entreposage en hausse
- Les alternatives sont également coûteuses
 - Achat de gaz à Dawn en hiver
 - Transport LH non utilisé en été
 - Échanges été-hiver
- Renouvellement du contrat de $154 \text{ } 10^6 \text{ m}^3$

9



Conclusion

- Structures contractuelles adaptées aux conditions changeantes de l'environnement gazier nord-américain
- Recherche d'alternatives économiques et opérationnellement viable
- SCGM surveille toute variation de contexte de façon à l'intégrer à la mise à jour annuelle du plan
- Élaboration des plages annuelles découlent des enjeux énumérés

10

ENGAGEMENT NO 1

Référence : SCGM-8, document 8, page 1
SCGM-8, document 13, page 2

Demande : Concilier le montant proposé dans la lettre à laquelle SCGM fait référence à la pièce SCGM-8, document 8, page 1 concernant le « pass-on » relié à la modification des tarifs de Union au montant du compte de frais reportés présenté à la ligne 23 de la pièce SCGM-8, document 13, page 2.

Réponse : Le montant présenté à la pièce SCGM-8, document 13, page 2 est composé non seulement de l'impact des modifications aux tarifs de Union sur l'équilibrage, mais aussi de l'impact sur les coûts d'équilibrage du changement aux tarifs de TCPL, tel que mentionné à la note de bas de page de la pièce SCGM-8, document 8, page 1.

Le montant de 1 611 000 \$ est donc composé des montants suivants :

<i>En \$</i>	Montants reportés ¹	Intérêts	Total
Union	-2 426 000	-121 000	-2 547 000
TCPL	<u>917 000</u>	<u>19 000</u>	<u>936 000</u>
Total :	<u>-1 509 000</u>	<u>-102 000</u>	<u>-1 611 000</u>

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3510-2003
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 21 août 2003
Pièces n°: SCGM-8

document 24

¹ Les montants reportés sont ceux identifiés dans les lettres de la Régie datées du 20 décembre 2002 dans le cas de TCPL et du 4 février 2003 pour ce qui est de Union.



**Gaz
Métropolitain**

Source d'avenir

*Félix Turgeon, avocat
Ligne directe : (514) 598-3811
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : fturgeon@gazmet.com*

Montréal, le 4 février 2003

**PAR COURRIEL ET
PAR COURRIER**

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria – bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET: R-3484-2002 (D-2002-196)
Prix de l'équilibrage
N/dossier : 312-00157

Chère consœur,

La Commission de l'énergie de l'Ontario a rendu le 20 septembre 2002 la décision RP-2001-0029, laquelle a modifié de façon rétroactive les tarifs de Union Gas Limited au 1^{er} janvier 2001 et au 1^{er} janvier 2002. De plus, cette décision a établi les nouveaux tarifs de Union Gas Limited applicables à compter du 1^{er} janvier 2003. Pour SCGM, cette décision a donc affecté les coûts inhérents au service d'équilibrage pour l'année financière en cours. Vous trouverez ci-joint une copie de cette décision.

Les coûts d'équilibrage pour la période de douze mois se terminant le 30 septembre 2003, en tenant compte de l'augmentation des tarifs survenue depuis le 1^{er} janvier 2003, sont détaillés à l'Annexe A, jointe à la présente. L'impact de ces nouveaux tarifs est évalué à 81 000\$ pour l'année 2002-2003.

De plus, étant donné l'application rétroactive de la décision, un montant d'une valeur de 2 507 000\$ selon Union Gas Limited sera remboursé par cette dernière à SCGM.

1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

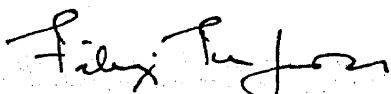
Téléphone : (514) 598-3444
Site Internet : www.gazmetro.com

En conséquence, conformément à ce qui est prévu à la clause 2.1 du tarif d'équilibrage (page 21 du texte des *Tarifs au 1^{er} octobre 2002*), le prix du service d'équilibrage du distributeur SCGM peut être ajusté pour refléter le coût réel de l'acquisition.

SCGM suggère toutefois d'inclure le montant du remboursement à un compte de frais reportés pour les raisons qui avaient été expliquées au dossier tarifaire 2002 (R-3463-2001), notamment à la pièce SCGM-10, document 1, section 4.4.

Finalement, nous joignons aussi à la présente l'annexe B contenant le calcul sommaire du montant des frais reportés pour la période de douze mois se terminant le 30 septembre 2003, en considérant l'augmentation des tarifs survenue depuis le 1^{er} janvier 2003 ainsi que les ajustements tarifaires rétroactifs au 1^{er} janvier 2001 et au 1^{er} janvier 2002. Le compte de frais reporté sera donc constitué d'un montant remboursable aux clients s'élevant à 2 426 000\$.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.



Félix Turgeon

FT:jc

c. c.: Par courriel seulement à tous les procureurs des intervenants de R-3484-2002

M^c Éric Couture, GRAME-UDD
M^c Ève-Lyne Fecteau, ROÉÉ
M. André Beaulieu, TQM
M^c F. Jean Morel, HQ
M^c Éric McDevitt David, OC
M^c Nicolas Plourde, ACIG
M^c Yanik Sevigny, ARC/FACEF
M^c Michel Davis, CERQ
M^c Pierre Tourigny, RNCREQ
M^c Dominique Neuman, STOP/S.É.
M^c André Turmel, FCEI/ACAGNEQ
Mme Lucie Vandal-Parent, Gazifère

Régie
de l'énergie

Québec

Bureau du secrétaire

Le 20 décembre 2002

PAR TÉLÉCOPIEUR

M^{re} Jocelyn Allard
Société en commandite Gaz Métropolitain
1717, rue du Havre
Montréal (Québec)
H2K 2X3

Objet: R-3484-2002 (D-2002-196)
Prix du transport et de l'équilibrage
Lettre de SCGM du 16 décembre 2002

Maître,

La Régie a pris connaissance de la demande de SCGM d'ajuster les prix de ses services de transport et d'équilibrage conformément à ce qui est prévu aux clauses 2.1 des tarifs de transport et d'équilibrage.

Ces ajustements font suite à l'ordonnance TGI-2-2002 de l'Office national de l'énergie, laquelle modifie les tarifs de TransCanada Pipelines Limited sur une base provisoire, à compter du 1^{er} janvier 2003.

À la suite de l'examen de la demande, la Régie autorise SCGM à modifier les taux prévus à la clause 2- **Tarif de transport**, selon les termes suivants :

2.1 PRIX DU TRANSPORT

Pour chaque m³ de volume retiré, les prix du transport, en date du 1^{er} janvier 2003, sont les suivants :

zone Sud4,466 ¢/m³**zone Nord**4,088 ¢/m³

Me Jocelyn Allard

- 2 -

Le 20 décembre 2002

Quant au tarif d'équilibrage, la Régie autorise SCGM à créer un compte de frais reportés et à y comptabiliser le montant d'augmentation ainsi engendré de 917 000\$.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Pour: Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

cc : Intervenants

ÉLIE SALEM

6550, du Chardonneret

Sainte-Rose

Laval (Québec) H7L 3X5

Téléphones : rés. : (450) 662-1908 bur. : (514) 280-4382

Régie de l'énergie

DOSSIER: R-3510-200

DÉPOSÉE EN AUDIENCE

Date: 21 août 2001

Pièces n°: UHQ-3

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Date et lieu de naissance : 15 juin 1947, Liban

Langues : français, anglais, espagnol, arabe

Numéro d'assurance sociale : 229 039 805

FORMATION ACADÉMIQUE ET EXPÉRIENCE

FORMATION

Ingénieur

SPÉCIALISATION

Génie électrique

FICHE ACADÉMIQUE

Baccalauréat ès
sciences appliquées

École polytechnique
Université de Montréal
(Canada)

1971

Baccalauréat ès arts

École famille libanaise
(Liban)

1965

EXPÉRIENCE

Ingénieur, chef
d'équipe

Gestion des projets
Administration des
contrats
(Station d'épuration)

1988-2002

Ingénieur, chef
d'équipe

Matériel roulant
(BTM)

1979-1988

Ingénieur

Matériel roulant
(BTM)

1971-1979

RÉALISATIONS

1. AU NIVEAU LOCAL (BTM)

- Participer aux études préliminaires en vue de la recherche d'un nouveau matériel roulant pour le prolongement du métro de Montréal. **1971**
- Participer à l'élaboration des spécifications techniques de deux (2) trains prototypes équipés d'un hacheur de courant (2 trains de 9 voitures). **1971-1972**
- Participer à l'élaboration des spécifications techniques des 347 nouvelles voitures MR-73 du métro de Montréal. **1973-1974**
- Coordonner les travaux d'inspection, d'essais et de mise en service des nouvelles voitures MR-73. **1976-1979**
- Participer à l'élaboration des notices d'entretien et de dépannage des nouvelles voitures MR-73. **1979-1980**
- Participer aux études préliminaires en vue de la recherche d'un matériel fer, grand gabarit, pour le métro de surface de la région de Montréal (ligne no 6). **1982**
- Participer à l'étude de modification des voitures de l'EXPO-EXPRESS en vue de leur utilisation sur un système de métro de surface. **1983**
- Participer aux études préliminaires en vue de la recherche d'un matériel fer, petit gabarit et alimenté à 1500 vcc, pour la ligne no 7 du métro de Montréal. **1984**
- Participer, au sein d'un comité technique, à l'étude de la modernisation de la ligne no 3 de Deux-Montagnes et de la desserte de l'aéroport de Mirabel. **1985**
- Participer à l'étude sur les coûts d'immobilisation pour une ligne navette Mirabel-Dorval sans modernisation de la ligne no 3 de Deux-Montagnes. **1985**
- Préparer l'étude sur les rénovations des voitures MR-63 du métro de Montréal (336 voitures). **1987**
- Participer à l'étude d'un microprocesseur embarqué à bord des voitures du métro de Montréal. **1987**

2. AU NIVEAU LOCAL (STATION D'ÉPURATION)

- Gestion des projets et administration des contrats de la Station d'épuration de la CUM : **1988-2002**
 - Préparation des cahiers des charges pour les contrats de construction et de services ;
 - Préparation des documents de soumission et d'appel d'offres ;
 - Analyse des soumissions et préparation des rapports de recommandation au comité exécutif ;
 - Assurer le suivi administratif des contrats jusqu'à leur acceptation définitive.

- Chargé de projet et gestionnaire pour divers contrats à la Station d'épuration. **1996-1999**

À voir :

 - Enfouissement et remplacement du réseau téléphonique par un réseau alimenté par fibre optique ;
 - Fourniture et installation d'une vanne d'isolement du réseau d'alimentation de gaz naturel **1990-2002**

- Administrateur, gestionnaire et responsable des achats de gaz naturel pour la Station d'épuration et à partir de novembre 1998 de l'achat regroupé de la Communauté Urbaine de Montréal (CUM) et des 20 municipalités participantes (budget annuel de 8 million de dollars). **2002-**

- Administrateur, gestionnaire et responsable des achats de gaz naturel pour la Ville de Montréal, les arrondissements et les diverses sociétés paramunicipales (budget annuel d'environ 15 million de dollars).

3. AU NIVEAU INTERNATIONAL

- Préparer une étude sur les marchés potentiels d'exportation de matériel ferroviaire pour les trois prochaines années :

MEXIQUE
(ACDI-
OTTAWA)
1980

- Identification des produits requis ;
- Identification des firmes canadiennes potentielles ;
- Établissement des procédures à utiliser pour établir les liens entre les firmes canadiennes et les utilités mexicaines.

- Participer à la fabrication de 180 voitures par Bombardier pour la phase III du métro de Mexico:

MEXIQUE
1981-1982

- Coordonnateur technique du projet ;
- Préparer les devis techniques pour les équipements électriques des voitures ;
- Participer à la préparation de l'offre de service pour le contrôle de qualité et pour les essais des voitures ;
- Préparer les procédures d'essais des voitures.

- Participer à la préparation de l'offre de service et à la rédaction de la spécification technique du métro Valencia.

VÉNÉZUEL
A
1981

- Participer à la préparation de l'offre de service pour un système de transport de type métro pour la ville de Monterrey.

MEXIQUE
1982

- Participer à l'élaboration de l'offre de service pour la construction du métro de Singapour.

SINGAPOU
R
1983

- Préparer l'étude de faisabilité pour l'implantation d'un système de transport de type métro pour la ville de Beyrouth.

LIBAN
1983

- Participer à l'élaboration de l'offre de service pour la construction et la mise en service des voitures pour la première phase du métro d'Alger.

ALGÉRIE
1984

- Participer à l'élaboration de l'offre de service pour la construction d'une ligne ferroviaire à grande capacité pour l'état de Guanajuato :

MEXIQUE
1984

- Coordonnateur technique et administratif.

- Préparer les devis techniques pour la réalisation de la ligne de métro Martin-Carréra / Écatépec :

MEXIQUE
1986

- Consultant et ing. de projet pour Bombardier.

- Participer aux travaux de remise à neuf des 147 voitures du métro de New-Jersey :

**ÉTATS-
UNIS
1986**

- Consultant et ing. de conception pour Bombardier.

- Participer à l'élaboration de l'offre de service pour le métro de Shanghai :

**CHINE
1988**

- Coordonnateur technique.

- Participer à l'élaboration de l'offre de service pour le métro d'Alger.

**ALGÉRIE
1988**

RECHERCHES

- Participer à l'étude sur ordinateur et à la mise en application des programmes de marches-types et de simulation des voitures de métro en ligne sur le réseau du métro de Montréal.

1972-1973

- Développer un nouveau système d'éclairage ainsi qu'un nouveau système de commande et de contrôle des portières des nouvelles voitures MR-73 du métro de Montréal.

1973-1974

- Participer à l'étude d'un prototype de traction synchrone et de convertisseur statique pour les futures voitures du métro de Montréal.

1986

- Participer à la mise à jour du modèle de simulation d'une ligne de métro pour le calcul des bilans énergétiques.

1987

- Participer à la mise à jour des programmes d'estimations progressives pour l'intégration des calculs de la taxe sur les produits et services et des crédits de taxe.

1990

- Participer à l'informatisation des données d'une balance et la production d'un rapport pour le contrat de fourniture de chlorure ferrique et de sulfate d'aluminium.

1991

LOISIRS

- Pratique le golf, la natation, le badminton, le tennis, le hockey et la balle molle.
- Aime les spectacles, le bridge et les voyages.
- M'adonne à la lecture professionnelle (finances, affaires, administration, informatique et scientifique).

ASSOCIATIONS

- Membre de l'ordre des ingénieurs du Québec (OIQ).
- Ancien président et membre actif du club Optimiste Champfleury de Laval depuis 1980.
- Membre du cercle des mycologues de Montréal.